

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 15 JUIN 2026**

L'an deux mil vingt-six, le 15 juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de LE GUA s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Simon FARLEY, Maire.

Date de la convocation : 8 juin 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 19

Quorum : 10

Nombre de conseillers municipaux votants (présents ou représentés) : 16

Présents : (14)

M. FARLEY Simon, Maire, Mme BRULEY Audrey, 1<sup>ère</sup> adjointe, M. PICHON Cyrille, 2<sup>ème</sup> adjoint, M. CARTIER Stéphane, 4<sup>ème</sup> adjoint, Mme VEDELAGO Chrystelle, 5<sup>ème</sup> adjointe, M. GANDAIS Cédric, Mme GLÉNAT Anne, M. CARUSO Thierry, Mme DZAMOUZAKIS Michèle, Mme VIAL Catherine, Mme CARTIER Lola, M. LORENZO Jean-Marc, Mme VIRGONE Manon, M. GONNET Sébastien.

Procurations pour l'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour : (2)

Mme ARDOIN Florence, 3<sup>ème</sup> adjointe, a donné pouvoir à M. PICHON Cyrille.

M. VIAL Patrice a donné pouvoir à M. GONNET Sébastien.

Absents : (3)

M. VARTORE Boris, M. BERRADA Ahmed, Mme DORÉ Béatrice.

Secrétaire de séance : Mme GLÉNAT Anne.

Rapporteur : M. FARLEY Simon, Maire

**DÉLIBÉRATION N° 036-2026 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**– SÉANCE DU 20 AVRIL 2026**

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal précédent qui s'est tenu le 20 avril 2026, joint en annexe de la présente délibération.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, par 16 voix pour, approuve le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal réuni en séance le 20 avril 2026.

Certifié exécutoire compte tenu  
de son dépôt en Préfecture  
et de sa publication le :

Signature du secrétaire de séance



Certifié conforme  
Le Gua, le 16 juin 2026  
Simon FARLEY  
Maire de LE GUA

